



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2008/L.13
12 juin 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Vingt-huitième session

Bonn, 4-13 juin 2008

Point 13 a) à c) de l'ordre du jour

Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales

Quatorzième session de la Conférence des Parties

**Quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme
réunion des Parties au Protocole de Kyoto**

Séries de sessions futures

Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales

Projet de conclusions présenté par le Président

A. Quatorzième session de la Conférence des Parties

B. Quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a exprimé sa gratitude au Gouvernement polonais pour avoir généreusement offert d'accueillir à Poznan (Pologne) la quatorzième session de la Conférence des Parties et la quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP). Il a pris note avec satisfaction des préparatifs engagés par le Gouvernement polonais et le secrétariat en vue de la convocation de la quatorzième session de la Conférence des Parties et de la quatrième session de la CMP dans les bâtiments de la Foire internationale de Poznan.
2. Le SBI a demandé au secrétariat de prendre note des opinions exprimées par les Parties au sujet des éléments susceptibles de figurer à l'ordre du jour provisoire de la quatorzième session de la Conférence des Parties et de la quatrième session de la CMP.
3. Le SBI a pris note des propositions que le Secrétaire exécutif a présentées en réponse à une demande formulée par la Conférence des Parties à sa treizième session sur les moyens de traiter le point de l'ordre du jour intitulé «Deuxième examen des alinéas a) et b) du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats» à la lumière des faits survenus au cours de cette session. Le SBI a recommandé que la Conférence des Parties reporte à sa seizième session l'examen de ce point conformément à l'article 13 du projet de règlement intérieur qui était en vigueur. En fonction des

résultats des débats sur la Feuille de route de Bali, la Conférence des Parties souhaitera peut-être se prononcer sur la façon de procéder.

4. Le SBI a fait observer que la deuxième semaine de la quatorzième session de la Conférence des Parties et de la quatrième session de la CMP coïncidaient partiellement avec la fête musulmane de l'Aïd al-Adha, qui était un jour férié à l'ONU, et a prié le Bureau d'examiner cette question pour tenter de trouver une solution adéquate.
5. Le SBI a aussi recommandé que les échanges entre les ministres et les autres chefs de délégation aux séances communes de la réunion de haut niveau prennent la forme de déclarations nationales.
6. Le SBI a recommandé que le plan d'organisation proposé dans le document FCCC/SBI/2008/4 serve de base à la planification et à l'organisation de la quatorzième session de la Conférence des Parties et de la quatrième session de la CMP et a fait observer que certaines modifications pourraient être nécessaires pour en assurer le bon déroulement. Le SBI a invité le Bureau de la treizième session de la Conférence des Parties à arrêter les modalités de la quatorzième session de la Conférence et de la quatrième session de la CMP, y compris les dispositions à prendre concernant la réunion de haut niveau, en collaboration avec le président désigné de la quatorzième session de la Conférence des Parties et le secrétariat.
7. Le SBI a encouragé le pays hôte – au cas où il prévoirait des réunions ministérielles informelles consacrées aux changements climatiques – à envisager de les tenir bien avant la quatorzième session de la Conférence des Parties et la quatrième session de la CMP afin de donner aux Parties suffisamment de temps pour réfléchir aux résultats de ces réunions et de réduire les chevauchements pendant les sessions.
8. Le SBI a pris note des préoccupations formulées par les Parties au sujet de l'aménagement du temps lors de la quatorzième session de la Conférence des Parties et de la quatrième session de la CMP et a demandé au Président des sessions et aux présidents des organes subsidiaires de continuer à mettre au point des pratiques visant à faciliter l'organisation du processus intergouvernemental et à assurer le succès de ces deux sessions.
9. Le SBI a aussi pris note des préoccupations formulées par des Parties, en particulier des pays en développement, quant au prix et à la disponibilité des chambres d'hôtels à Poznan ainsi qu'aux effets que cette situation pourrait avoir sur leur participation effective à la conférence. Il a pris acte du fait que le Gouvernement polonais s'était engagé à tenter de dissiper ces préoccupations et a veillé à ce que des arrangements soient établis pour faciliter la tenue effective d'une série de réunions. Il s'est félicité de l'offre faite par le Gouvernement polonais d'intensifier ses efforts pour donner des informations complémentaires aux Parties et les aider à trouver un logement adéquat à Poznan. Le SBI a demandé au Secrétaire exécutif de suivre la question et de faire le point sur ce sujet à l'intention du Bureau et des Parties à la troisième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) et à la première partie de la sixième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP), qui doivent avoir lieu à Accra (Ghana). Le SBI a demandé au Bureau de faire le point sur cette question à ces questions en tenant compte du rapport du Secrétaire exécutif.

C. Futures séries de sessions

1. Troisième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention et première partie de la sixième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

10. Le SBI a exprimé sa gratitude au Gouvernement ghanéen pour avoir généreusement offert d'accueillir la troisième session du AWG-LCA et la première partie de la sixième session du AWG-KP du jeudi 21 au mercredi 27 août 2008 au Centre de conférences international d'Accra.

11. Le SBI a pris note des informations fournies par le secrétariat sur les préparatifs des sessions et a prié le Secrétaire exécutif de poursuivre les consultations avec le Gouvernement ghanéen et d'adopter les dispositions juridiques requises le 20 juillet 2008 au plus tard.

12. Le SBI a exprimé sa gratitude au Gouvernement pour son offre généreuse d'apporter un soutien financier à ces sessions.

2. Sessions en 2009

13. Le SBI a pris note des conclusions que le AWG-LCA a formulées à sa deuxième session sur son programme de travail pour 2009¹.

14. Le SBI a recommandé que, lors de la programmation de réunions, y compris des ateliers et des réunions préalables à des sessions, les efforts ne soient pas ménagés pour éviter de programmer des blocs de trois semaines.

15. Le SBI a considéré que les réunions de 2009 pour lesquelles les lieux n'avaient pas encore été fixés devraient dans la mesure du possible se tenir à Bonn (Allemagne) ou dans des villes où d'importants organismes des Nations Unies ou d'autres organisations internationales disposent d'installations, de préférence des villes où se trouvent des missions permanentes afin de réduire le plus possible les coûts et la charge logistique liés à l'organisation de ces réunions et de faciliter la participation des pays en développement parties et leur coordination. Le SBI a aussi demandé au secrétariat de demander l'avis du Bureau sur les lieux de ses réunions de 2009, au cas où elles ne pourraient pas se tenir aux endroits dont il est question ci-dessus.

16. Le SBI a recommandé que des sessions supplémentaires pour lesquelles des dates n'ont pas encore été fixées pour 2009 soient programmées en mars/avril et août/septembre, de milieu de semaine à milieu de semaine lorsque cela est possible pour réduire les temps de voyage pendant les week-ends. Le AWG-LCA et le AWG-KP se réuniraient pendant ces sessions.

17. Le SBI a invité les Parties à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires afin d'aider à couvrir les dépenses entraînées par l'organisation de sessions supplémentaires en 2009, y compris celles qui doivent se tenir à Bonn. Le SBI a aussi encouragé les Parties à verser dès que possible des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention afin d'assurer la participation effective des pays en développement parties.

18. Le SBI a aussi invité le Président de la Conférence des Parties et de la CMP ainsi que les présidents des organes subsidiaires d'étudier les moyens de mettre davantage l'accent sur la Feuille de route de Bali

¹ FCCC/AWGLCA/2008/L.4.

en 2009, la tenue de sessions plus courtes du SBI et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, par exemple et de présenter des propositions par le biais du Bureau si nécessaire.

19. Le SBI a exprimé sa gratitude au Gouvernement danois pour son offre généreuse d'accueillir la quinzième session de la Conférence des Parties et la cinquième session de la CMP au Centre Bella de Copenhague (Danemark), et pour les efforts qu'il faisait pour préparer ces sessions.

3. Autres séries de sessions

20. Le SBI a formulé une recommandation, pour adoption par la Conférence des parties à sa quatorzième session, tendant à tenir deux séries de sessions en 2013, la première du 3 au 14 juin et la deuxième du 11 au 22 novembre.

21. Le SBI a invité les Parties désireuses d'accueillir la seizième session de la Conférence des Parties et la sixième session de la CMP (2010), ainsi que la dix-septième session de la Conférence des Parties et la septième session de la CMP (2011). Le SBI a fait observer que, conformément au principe du roulement entre les groupes régionaux et à la lumière des consultations tenues récemment entre les groupes, le Président de la seizième session de la Conférence des Parties serait issu du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et le Président de la dix-septième session de la Conférence des Parties serait issu du Groupe africain.

22. Le SBI a encouragé les pays qui accueilleraient de futures sessions de la Conférence des Parties et de la CMP – au cas où ils prévoiraient des réunions ministérielles informelles consacrées aux changements climatiques – à envisager de les tenir bien avant lesdites sessions pour donner aux Parties suffisamment de temps pour réfléchir aux résultats de ces réunions et réduire les chevauchements pendant les sessions.

23. Le SBI a exprimé sa gratitude au Gouvernement thaïlandais pour avoir accueilli la première session du AWG-LCA et la première partie de la cinquième session du AWG-KP, et au Gouvernement danois pour le généreux appui financier qu'il a fourni à ces sessions.
